



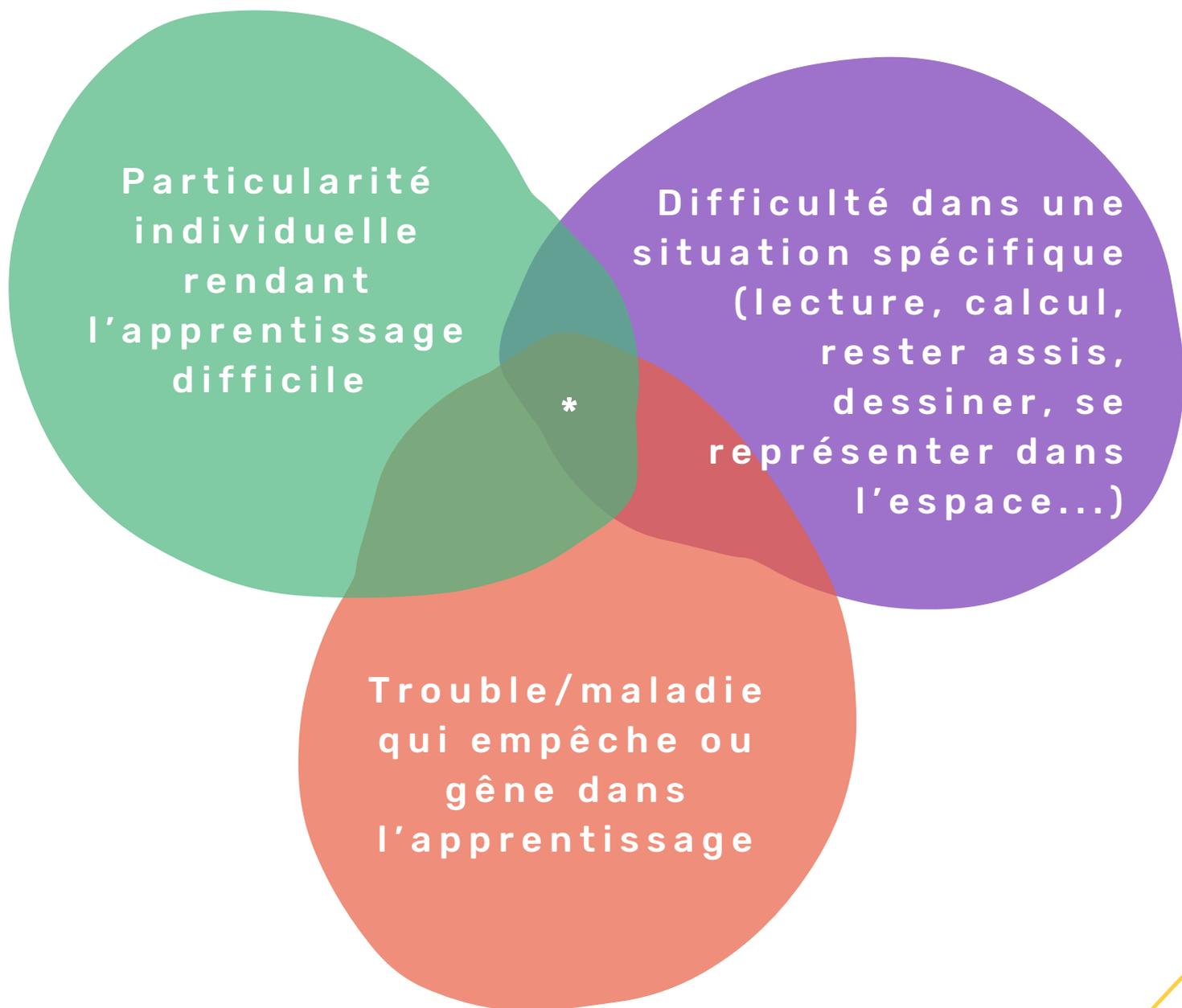
LIVRET

DES APPRENANT(E)S AYANT
UN BESOIN SPÉCIFIQUE



Dispositif d'accueil

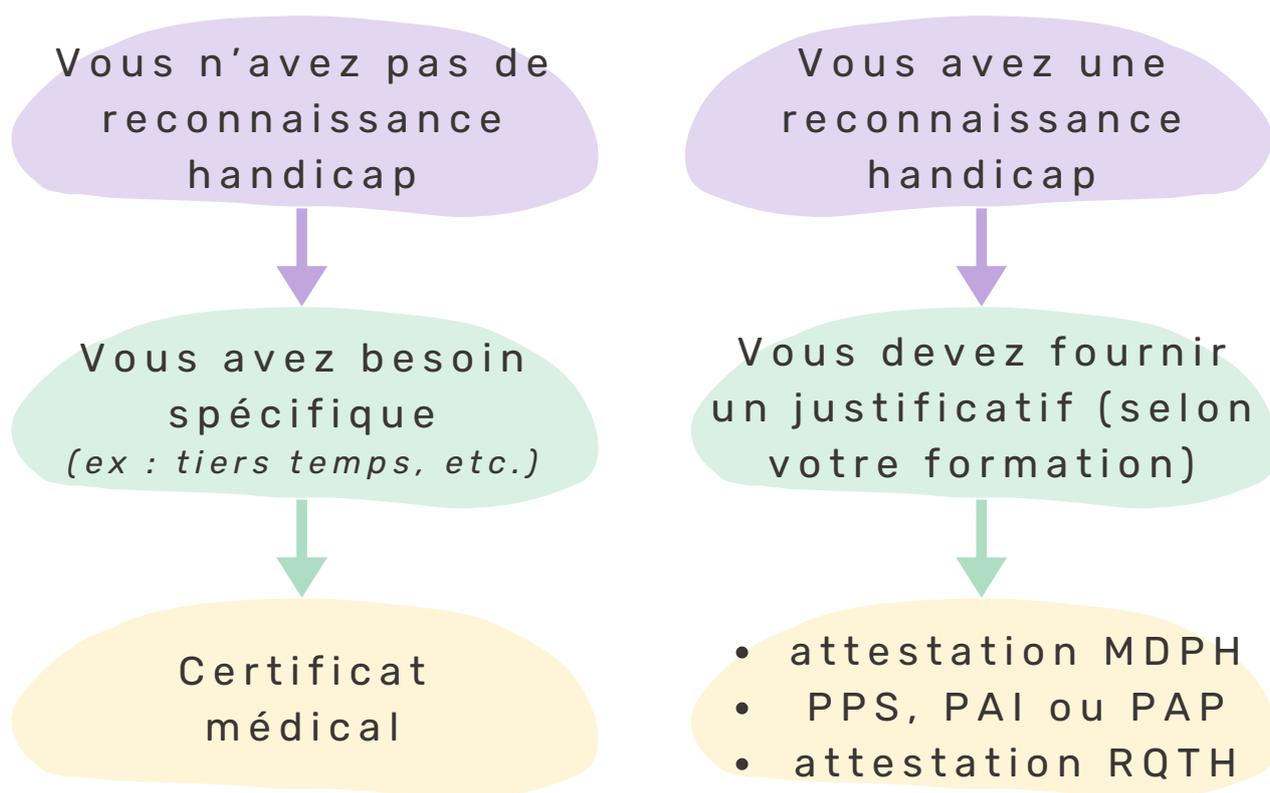
Qu'est-ce qu'un besoin spécifique* ?



Documents nécessaires

Il est important de notifier tous vos besoins et de nous fournir tous les documents avant d'entrer dans la formation, pour éviter d'éventuelles difficultés dans votre cursus.

Selon la situation et vos besoins les documents à fournir sont différents, voici donc les cas :



Qui m'accompagne ?

Le référent handicap vous **oriente, informe et accompagne de l'arrivée à l'institut jusqu'à la fin de la formation** afin que vous puissiez accéder à celle-ci dans les meilleures conditions possibles. Il assure le lien entre vos formateurs ou enseignants, les différents services administratifs de l'établissement et les autres organisations

Référent handicap :

Hervé CAVALIÉ

herve.cavalie@limayrac.fr

Référente handicap administrative
(BTS, CMIV, DE CESF et DCG) :

Amandine BOUYSSOU

amandine.bouyssou@limayrac.fr

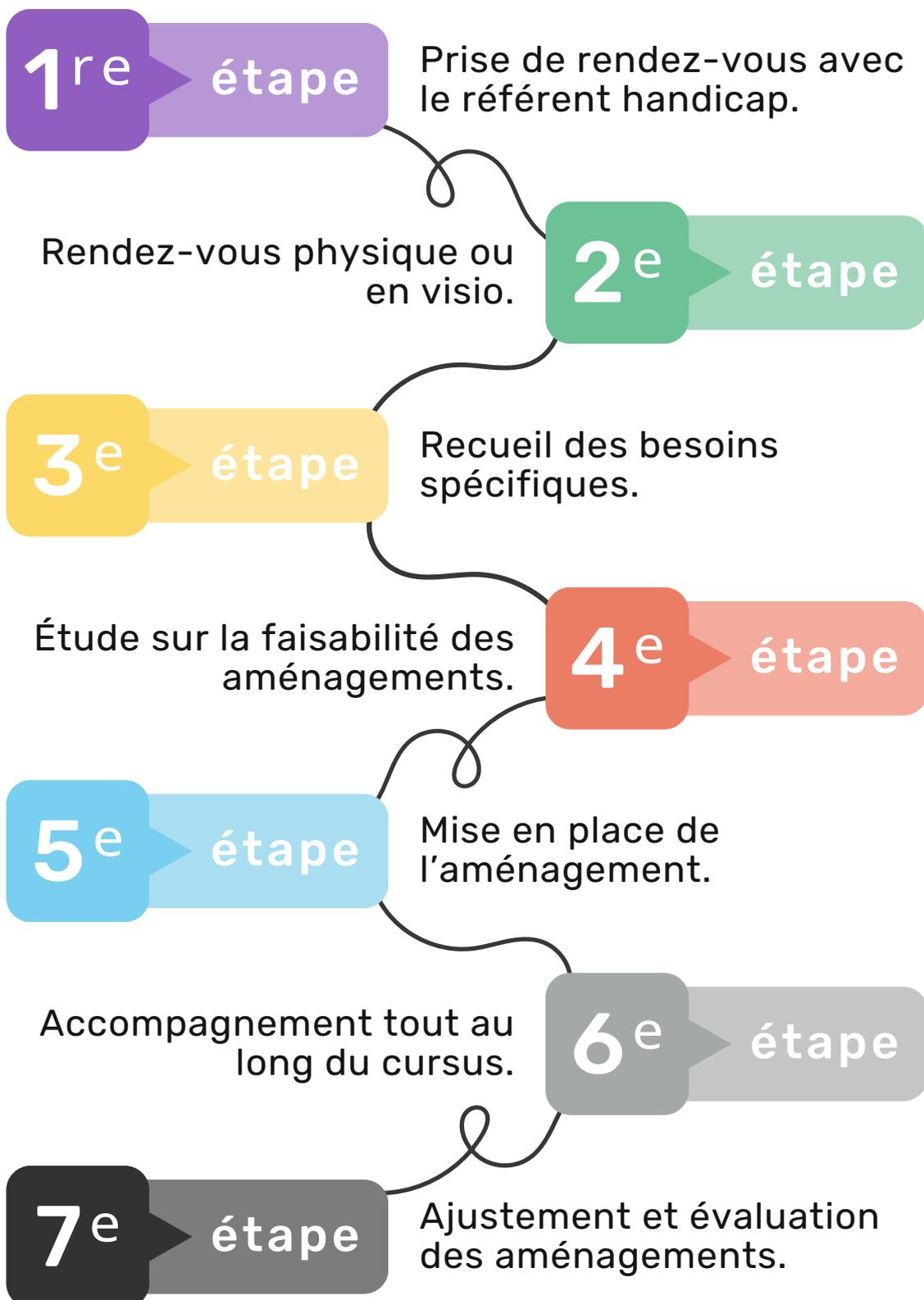
Vous pouvez les contacter **par e-mail** via les adresses indiquées ci-dessus ou par téléphone au **05 61 36 08 08**. Le standard de l'Institut Limayrac vous redirigera vers le numéro du référent que vous souhaitez contacter.

Comment se déroule mon accompagnement individualisé ?

Je suis en BTS, CMIV, DE CESF ou DCG :



Je suis en Licence, Bachelor, Mastère,
DE AES, DE TISF, ABN ou CNC MJPM :



Les outils et matériels mis à disposition

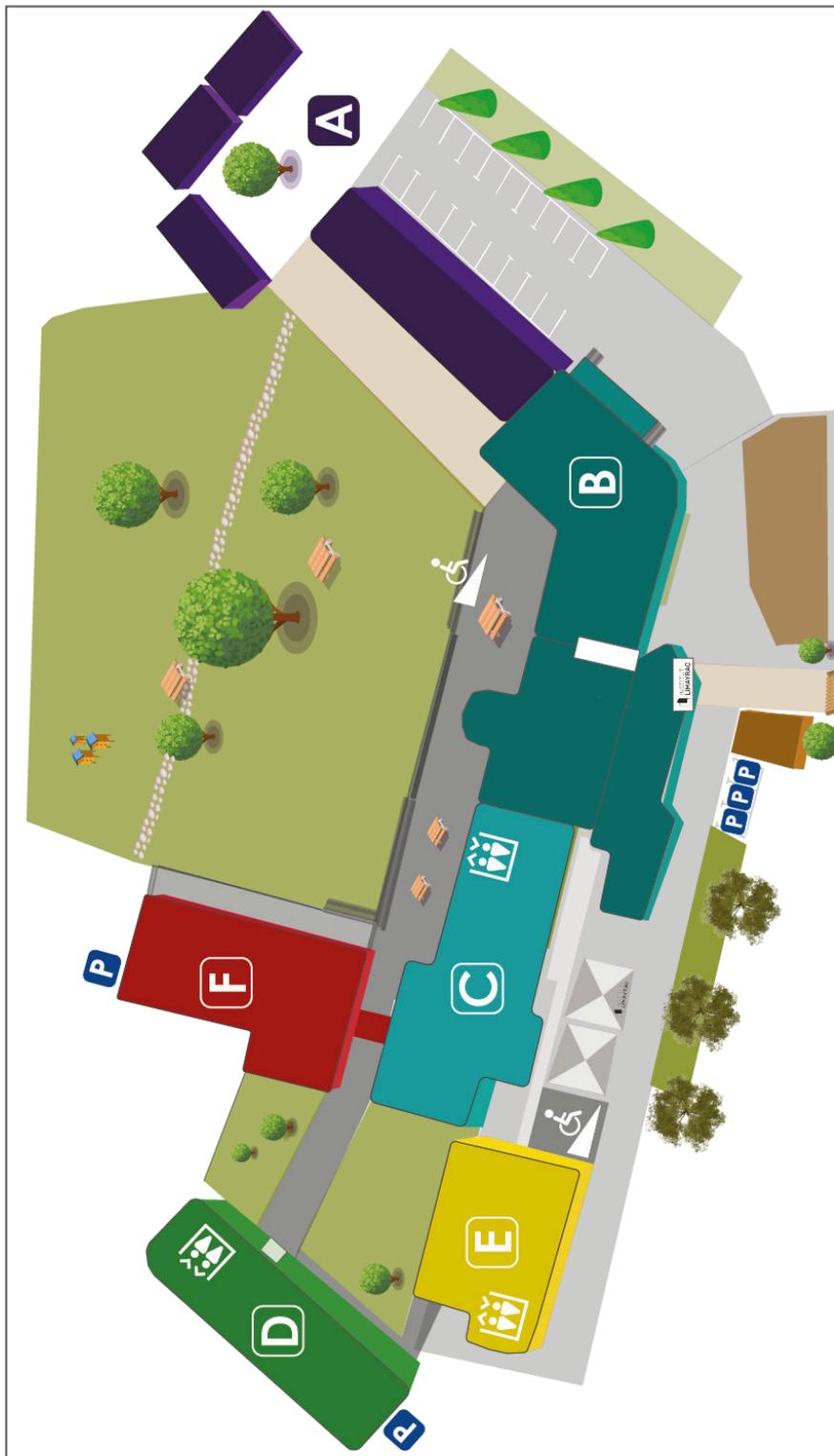
Pour les aménagements de type **tiers temps**, des **durées plus longues** seront proposées lors des évaluations ou des **aménagements de sujets, aide à la lecture**, etc.

Notre établissement peut **recevoir des PMR** (Personne à Mobilité Réduite) grâce aux installations mises en place (**ascenseurs, rampe d'accès**, etc.). Nous avons aussi un **parking privé** dont l'accès peut être autorisé **sur demande**.

Pour toute autre demande particulière, l'Institut Limayrac s'efforcera de **faire les aménagements possibles** en mettant en place des **dispositifs ou moyens matériels** afin que votre scolarisation se déroule de façon optimale.

Le Registre Public d'Accessibilité est disponible à l'accueil de l'Institut.

Plan de l'Institut



Ascenseur :

- Bâtiment C : à côté des toilettes
- Bâtiment D : à l'entrée à droite
- Bâtiment E : au fond du couloir à gauche
- Accès bâtiment F : prendre l'ascenseur du bâtiment C



Place de parking réservée handicap



Rampe d'accès PMR

Contacts

Organismes pouvant proposer des services d'adaptation au handicap :

AGEFIPH

L'AGEFIPH est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des **services et aides financières** pour les entreprises et les personnes.

Site web : <https://www.agefiph.fr/occitanie>

Téléphone : 0 800 11 10 09

Adresse : 17 Boulevard De La Gare - BP
95827 - Immeuble La Passerelle St Aubin,
31505 TOULOUSE

MDPH 31

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un **guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil** auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels.

Site web : <https://www.mdph31.fr/>

Téléphone : 0 800 31 01 31

Adresse : 10 place Alphonse-Jourdain,
31000 TOULOUSE

CAP EMPLOI

Le Cap Emploi a pour mission
d'**accompagner vers et dans l'emploi** les
personnes handicapées et leurs
employeurs.

Site web : <https://www.capemploi-31.com/>

Téléphone : 05 34 40 91 91

Adresse : 8 Rue Paul Mesplé,
31100 TOULOUSE

Annexes



Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (modification des dispositions du code de l'éducation introduites par la loi).

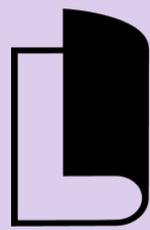


Décret n°2005-1587 du 19 décembre 2005 relatif à la maison départementale des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles.



Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.





INSTITUT
LIMAYRAC